

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2020

Note explicative de synthèse n°

Objet : Adoption du Compte administratif 2019 – Budget annexe Halles et Marchés

1. La section d'exploitation : 50 671, 53 euros de résultat d'exécution :	2
1.1. LES RECETTES D'EXPLOITATION : 384 458, 34 EUROS :	2
1.2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION : 333 786, 81 EUROS :	3
2. La section d'investissement : 31 165, 84 euros de résultat d'exécution :	4
2.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 46 817, 84 EUROS :	4
2.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 15 652 EUROS :	4

Le Compte Administratif de cette année 2019, second exercice du budget annexe dédié aux halles et marchés forains, dégage un résultat global positif de 54 534, 07 euros, là où le résultat global l'année précédente était déficitaire de - 16 649, 04 euros.

Ce résultat est calculé comme suit :

▪ Résultat d'exécution d'exploitation :	+ 50 671, 53 euros
▪ Résultat d'exécution d'investissement :	+ 31 165, 84 euros
❖ Résultats d'exécution 2019	<u>= + 81 837, 37 euros</u>
▪ Résultats N-1 reportés :	<u>= - 24 037, 21 euros</u>
❖ Dont en investissement :	= - 24 037, 21 euros
▪ Restes à réaliser N-1 :	<u>= - 3 266, 09 euros</u>
▪ Résultat global de clôture 2019 :	= 54 534, 07 euros

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2020

Note explicative de synthèse n°

1. La section d'exploitation : 50 671, 53 euros de résultat d'exécution :

L'équilibre global de la section d'exploitation augmente de près de 4,5 fois par rapport à la réalisation précédente de 2018 (10,9 K€), notamment en raison d'une dynamique de recettes et des dépenses moins importantes.

1.1. Les recettes d'exploitation : 384 458, 34 euros :

Les recettes d'exploitation sont composées de ressources divisées comme suit :

- Au chapitre 70, un total de 384 458,34 euros de redevances a été encaissé soit une exécution de 98,46% par rapport au budgété 2019 (390,5 K€), en augmentation de 4 % par rapport à l'exécution 2018 (369 K€).

L'ensemble des recettes de la section d'exploitation provenant des redevances, la progression en valeur absolue de la section est égale à la dynamique du chapitre 70.

Titrage mensuel des redevances

	Redevances	Cumul
janvier	- 33 500,71*	
février	33 500,71	-
mars	56 698,18	90 198,89
avril	32 173,36	88 871,54
mai	28 683,11	117 554,65
juin	34 181,15	151 735,80
août	63 838,19	215 573,99
septembre	25 237,37	240 811,36
octobre	35 229,28	276 040,64
novembre	287,00	276 327,64
décembre	108 130,70	384 458,34
Total général	384 458,34	

* montant négatif car il s'agit des rattachements à l'exercice 2018.

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2020

Note explicative de synthèse n°

1.2. Les dépenses d'exploitation : 333 786, 81 euros :

Les dépenses d'exploitation sont composées de charges réparties comme suit :

- 194 495,33 euros consacrés à des charges à caractère général, notamment la prestation de montage et le démontage des barnums, ainsi que les dépenses d'électricité ou les charges d'entretien, soit une exécution de 79,5% par rapport au budgété (224,6 K€) et en baisse de 14,8 % par rapport à 2018 (228,3 K€) ;
- 123 540,87 euros de charges de personnel pour les agents municipaux affectés au service, soit une exécution inférieure de 2,7% par rapport au budgété (127 K€) et relativement stable par rapport à 2018 (0,22% d'augmentation) ;
- 303,40 euros de charges exceptionnelles relatifs à des annulations de recettes pour des cessations d'activité, chiffre légèrement inférieur par rapport à 2018 (11,7% de baisse) comme par rapport au budgété (800 €) ;
- 15 447,21 euros pour des dépenses d'ordre, correspondant à l'amortissement des biens d'investissement acquis les années antérieures, soit une réalisation conforme au budgété (inférieure de 0,62%) et largement supérieure à 2018 (135 % de hausse).

Au total, les dépenses d'exploitation sont en baisse de 6,9% par rapport à 2018 (358,5 K€) et inférieures de 14,5 % par rapport au budgété 2019 (390,5 K€).

La baisse importante des charges de nettoyage et de collecte des déchets a été réalisée sur le marché des Berges de Seine. En effet cette prestation se faisait, jusqu'en avril 2019, hors du marché liant la Ville à la SEPUR. Depuis mai 2019, cette prestation est désormais assurée par des agents volontaires de la ville, l'économie réalisée étant ainsi de 45 K€ par an.

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2020

Note explicative de synthèse n°

2. La section d'investissement : 31 165, 84 euros de résultat d'exécution :

Après une réalisation déficitaire en 2018 (27 K€), la section d'investissement dégage, avant reprise des résultats de l'année précédente, un résultat positif de 3 862, 54 euros.

2.1. Les recettes d'investissement : 46 817, 84 euros :

- Les recettes d'investissement sont composées de ressources divisées comme suit :
 - o 16 649,04 euros de subventions d'investissement abondées par le budget principal ;
 - o 10 940,17 euros, relatifs aux réserves de la section d'exploitation 2018 ;
 - o 3 781,42 euros, correspondant au fonds de compensation de la TVA, recette nouvelle de l'exercice car celui-ci est versé un an après la réalisation des dépenses d'investissement ;
 - o 15 447,21 euros de dotation aux amortissements, cette recette d'ordre étant strictement équivalente à de la dépense d'ordre de la section d'exploitation.

Au total, les recettes d'investissement ont été inférieures de 47,8% par rapport au réalisé 2018 (89, 6 K€).

2.2. Les dépenses d'investissement : 15 652 euros :

- Les dépenses d'investissement sont composées de charges réparties comme suit :
 - o 15 652 euros, relatifs à des acquisitions diverses, de barnums, de gouttières ou de traverses de rue (support de communication), montant inférieur de 13% par rapport au budgété (18 K€) et de 41 % par rapport au réalise 2018 (26,6 K€).